ASSURANCE : DROIT ET CONTRATS

Sinistres et contrats d'assurance : souscrire, instruire et indemniser

Un sinistre se règle mal quand le contrat a été mal cadré : garanties inadaptées déclarations de risque imprécises exclusions découvertes au moment de l'instruction. Le gestionnaire arbitre alors entre la lettre du contrat et la relation client sans toujours disposer des éléments de preuve nécessaires. Deux jours à distance pour relier les deux temps du métier : la formation du contrat avec ses obligations déclaratives puis l'instruction du sinistre jusqu'au règlement et au recours. Les dossiers travaillés portent sur des dommages aux biens et sur des mises en cause de responsabilité.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**À distance**	**À partir de 1 880 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires de sinistres souscripteurs conseillers en assurance et collaborateurs de cabinets de courtage.

PRÉREQUIS
Pratiquer la gestion de contrats ou de sinistres d'assurance.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les effets juridiques des étapes de formation du contrat d'assurance
- Vérifier l'étendue des garanties et l'application des exclusions à un sinistre
- Instruire une déclaration de sinistre et constituer le dossier de preuve
- Piloter une expertise et discuter les conclusions du rapport
- Calculer une indemnité en tenant compte des franchises et des limites contractuelles
- Engager un recours contre le tiers responsable

03 Programme détaillé

M1 Formation et vie du contrat d'assurance

- Ce qui se joue avant le sinistre
- Proposition d'assurance et déclaration du risque
- Prise d'effet et durée du contrat
- Modification du risque en cours de contrat
- Suspension résiliation et non-paiement de prime
- Obligations d'information à la charge de l'assureur
- Cas pratique : Analyse d'une déclaration de risque inexacte et détermination des suites contractuelles possibles.

M2 Garanties exclusions et qualification du sinistre

- Lire le contrat avant d'indemniser
- Objet de la garantie et événements couverts
- Exclusions générales et exclusions particulières
- Franchises plafonds et limites contractuelles
- Qualification du fait générateur et date du sinistre
- Pluralité de contrats et cumul de garanties
- Atelier : Confrontation d'un même sinistre à trois conditions générales différentes pour en mesurer les écarts.

M3 Instruction du dossier et expertise

- Construire la preuve et l'évaluation
- Déclaration délais et pièces attendues
- Mesures conservatoires et sauvegarde des preuves
- Mission de l'expert et déroulement des opérations
- Contre-expertise et arbitrage technique
- Traitement des dossiers présentant des incohérences
- Mise en situation : Conduite d'une réunion d'expertise contradictoire avec un assuré en désaccord sur l'évaluation.

M4 Règlement indemnisation et recours

- Clore le dossier sans laisser de risque
- Calcul de l'indemnité et règle proportionnelle
- Vétusté valeur à neuf et rééquipement
- Rédaction d'une lettre de refus de garantie motivée
- Transaction et quittance d'indemnité
- Recours subrogatoire contre le tiers responsable
- Cas pratique : Chiffrage d'une indemnité puis rédaction de la lettre de règlement adressée à l'assuré.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 880 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr